



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sans-papiers

Question écrite n° 56662

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay alerte Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'inadéquation et le danger de voir incarcérés, ensemble, des détenus pour des motifs n'ayant rien à voir entre eux. Ainsi, lors de sa récente visite à la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan (Gironde), elle a pu constater que, dans une même cellule, pouvaient se trouver un prévenu ou un condamné avec une personne emprisonnée parce qu'elle était sans papiers. Les sans-papiers n'ont aucun motif à être incarcérés et il est d'autant plus choquant de les voir emprisonnés qu'ils n'ont pas commis de délit le justifiant avec ceux qui, au contraire, s'en sont rendus coupables. Elle lui demande donc de bien vouloir prendre des mesures afin que ces incarcérations abusives soient désormais impossibles.

Texte de la réponse

Lors de la visite effectuée le 21 juillet 2009 à la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan d'une cellule au quartier arrivants, il est apparu que les personnes occupant les lieux étaient deux condamnés pour des faits correctionnels. L'un d'entre eux était condamné pour séjour irrégulier à la peine d'un mois de prison, tandis que l'autre était condamné à la peine de huit mois de prison dont quatre avec sursis pour vol aggravé par deux circonstances. La prise en charge de ces personnes détenues correspondait à la fois à la mise en conformité de la procédure d'accueil des arrivants avec les engagements pris dans le cadre des règles pénitentiaires européennes (RPE) et à la mise en oeuvre de la séparation des prévenus et des condamnés. De plus, ces deux personnes placées sous main de justice n'éprouvaient aucun problème de cohabitation.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56662

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 décembre 2009

Question publiée le : 4 août 2009, page 7604

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 12065